

Monsieur Valable Jusqu'au 31/12/2025
DEVIS TYPE CRÉMATION

Devis MAX25-D080 établi le 02-07-2025 valable jusqu'au 01-08-2025

Vous avez été reçu par Titouan DAGUENET

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obsèques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

En application de l'article R. 2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

	Prestations obligatoires	Montant TTC (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC (1)
1 - Préparation, Organisation des obsèques			- Formalités et démarches administratives - Organisation des obsèques <i>Remise 50%</i>	270,00 € 200,00 €
2 - Transport du défunt avant mise en bière	- Housse bio	48,00 €	- Personnel pour sortie de corps - Véhicule pour transport avant mise en bière	210,00 € 262,00 €
3 - Cercueil et accessoires	- Cercueil au choix <i>Cercueil + 4 poignées + cuvette étanche + plaque d'identité.</i>	0,00 €	- Capiton au choix	0,00 €
4 - Mise en bière et fermeture de cercueil			- Mise en bière	250,00 €
5 - transport du défunt après mise en bière			- Transport après mise en bière	165,00 €
6 - Cérémonie funéraire			- Corbillard classique - 2 Porteurs <i>Varie s'il y a un passage dans un office religieux.</i>	495,00 € 280,00 €
7B - Crémation	- Fourniture d'une urne au choix	0,00 €	- Frais de récupération d'urne <i>Pour remise à la famille, dispersion ou inhumation.</i>	136,00 €
8 - Frais avancés	- Vacation de police <i>Le tarif varie selon la commune de pose des scellés (entre 20 et 25€).</i> - Crémation <i>Tarif selon le choix du crématorium et des prestations fournies (salle de cérémonie, maître de cérémonie du crématorium).</i>	0,00 € 0,00 €	- Chambre funéraire extérieure <i>Tarif selon le choix de la chambre funéraire, le délai et les prestations de séjour (acte de thanatopraxie, délai et séjour en cellule réfrigérée ou en salon de présentation).</i>	0,00 €
<i>Sous-total des frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles : 0,00 €</i>				
	<i>TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations obligatoires</i>	48,00 €	<i>TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations non obligatoires</i>	2 268,00 €

TOTAL toutes taxes comprises : 2 216,00 €

TOTAL des remises : 100,00 €

TVA : 289,19 €

(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20 %, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10 %.

(2) La dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cet effet.

(3) Frais non soumis à TVA.

0 800 181 700

Service & appel
gratuits

Var Azur Funéraire - Sainte-Maxime - Pompes Funèbres Maximoises

4 rue Jules Michelet (entrée de l'agence au 12 place Jean Mermoz) - 83120 Sainte Maxime

Email : stemaxime@varazur-funeraire.fr

Responsable légal : Monsieur Rodolphe EPINEAU

SAS Maximoise Funéraire - Habilitation : 22-83-0100 - RCS Fréjus B 847 809 886 - SIRET 84780988600027 - APE 9603Z

Capital 1 000 Euros - www.mediateurconso-servicesfuneraires.fr